



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de
SEINE ET MARNE

Arrondissement de
TORCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JANVIER 2016

Le lundi 11 janvier 2016 à 18h30, les Membres du CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqués en séance le 24/12/15, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur RABASTE, Maire.

Etaient présents :

M. Brice Rabaste, Mme Colette Boissot, M. Alain Mamou, Mme Claudine Thomas, M. Jacques Philippon, Mme Céline Netthavongs, M. Pierre Barban, Mme Audrey Duchesne, Mme Michèle Dengreville, M. François-Xavier Binvel, Mme Nicole Saunier, M. Christian Quantin, M. Marcel Petit, Mme Martine Broyon, Mme Monique Sibani, M. Philippe Maury, M. Olivier Savin, Mme Nathalie Dubois, M. Christian Couturier, M. Charles Aronica, M. Laurent Dilouya, Mme Angela Avond, M. Stéphane Bossy, M. Franck Billard, Mme Catherine Morio, Mme Lydie Autreux, M. Paul Athuil, Mme Isabelle Guilloteau, M. Frank Mouly, M. Emeric Brehier, Mme Lucia Pereira, M. Alain Tapprest, Mme Béatrice Troussard, Mme Cécile Goutmann, M. Jacky Hadji, M. Mohammed Yenbou.

Ont remis pouvoir :

M. Benoît Breyse à Mme Colette Boissot, M. Guillaume Segala à M. François-Xavier Binvel, Mme Gabrielle Marquez Garrido à Mme Nicole Saunier, M. Alain Senechal à M. Jacques Philippon, Mme Marie-Claude Saulais à M. Christian Quantin, Mme Nathalie Le Nevanic à Mme Michèle Dengreville, Mme Sylvia Guillaume à Mme Claudine Thomas, Mme Victoria Pavan à Mme Audrey Duchesne, Mme Annie Ferri à Mme Isabelle Guilloteau.

Secrétaire de séance : Mme Audrey Duchesne

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

1) OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AUPRÈS DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Considérant l'arrêté 2015/DRCL/BCCCL/99 du 27 novembre 2015 du Préfet de Seine et Marne porte création d'une nouvelle communauté d'agglomération « Paris – Vallée de la Marne » par fusion des communautés d'agglomération « Marne et Chantereine », « Marne la Vallée – Val Maubuée » et « Brie Francilienne » à compter du 1^{er} janvier 2016.

Un nouveau conseil communautaire doit être installé. Pour la Ville de Chelles, 16 sièges sont à pourvoir. Auparavant, la Ville de Chelles comptait 19 conseillers communautaires au sein de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine.

L'article L 5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « si le nombre de sièges est inférieur au nombre de conseillers communautaires élus à l'occasion du précédent renouvellement général du conseil municipal, les membres du nouvel organe délibérant sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne ».

LE CONSEIL MUNICIPAL A DECIDE :

- D'élire les conseillers communautaires.

M. Brice RABASTE
Mme Colette BOISSOT
M. François-Xavier BINVEL
Mme Claudine THOMAS
M. Jacques PHILIPPON
M. Alain MAMOU
Mme Céline NETTHAVONGS
Mme Audrey DUCHESNE
Mme Michèle DENGREVILLE
Mme Nicole SAUNIER
M. Christian QUANTIN
Mme Catherine MORIO
M. Guillaume SEGALA
Mme Isabelle GUILLOTEAU
Mme Lydie AUTREUX
M. Emeric BREHIER